## Contribution n°3

---- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Enquête Publique Dun Parnay

Date: Sun, 10 Mar 2024 17:42:45 +0100

De:

Répondre à :

Pour:ddt-epparnaydun - DDT 18/DIRECTION/MAPJC/AJ <ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr>

Copie à :

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Poursuivant la lecture du dossier cité en référence, dans la rubrique 2.1 à 2.4 « avis CDPENAF et chambre d'agriculture », je ne trouve pas le compte rendu de la réunion de la CDPENAF en date du 15 décembre 2022, laquelle s'est prononcée sur le projet qui nous intéresse.

Ce compte rendu aurait eu notamment le mérite d'éclairer le public d'une part sur la répartition des votes et d'autre part sur l'implication personnelle du Maire de Parnay dans cette affaire où il joue, avec le pétitionnaire, un rôle essentiel: « Monsieur Crépin représente la commune de Parnay et est impliqué sur une partie des surfaces »

Cela me paraît être une information capitale pour le public lorsque nous verrons,à l'occasion du mémoire que je vais vous adresser, de quelle façon les administrés et riverains ont été mal informés du projet en question.

Cette nouvelle omission que je vous demande d'ores et déjà de consigner sur le registre d'enquête,s'ajoute à celle que je vous avais signalée par mon mail du 7 mars.

Veuillez agréer Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-François VERDON